

A Saint-Denis, le 1er mars 2021

Procès-verbal du Conseil de Faculté plénier du 25 Février 2021

Président de séance : Jean-Michel JAUZE, Doyen de l'UFR LSH.

Membres présents :

Collège des Enseignants :

Collège A

Présent(e)s : COMBEAU Yvan
HAUTIN-TAMPOE Vilasnee
MARIMOUTOU Carpanin
SYLVOS Françoise
LEBON EYQUEM Mylène

Collège B

Présent(e)s : ALMAR Nathalie
FOLIO Fabrice
LE TREGUILLY Philippe
HARGASSER Reinhold

Représenté : KANTE Issa par LEBON-EYQUEM Mylène

Collège BIATSS

Présentes : GEVIA Vanessa
DORSEUIL Hugnette

Représentée : SIVARADJAM-EMMANUEL Amouda par Hugnette Dorseuil

Collège des usagers

Présents.es : GUEST Romain)
FAWWAZ Iliassa) UNEF et associations étudiantes
SIEGMUND Anabelle)

Représentée : GUICHARD Angélique par GUEST Romain

Personnalités extérieures : /

La séance est ouverte à 13h 45. Le quorum est atteint.

Le Doyen rappelle l'ordre du jour.
Pas de question diverse demandée.

1) Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2020

M. Le Tréguilly rappelle les termes de son mail du 24 février envoyé à tous les membres du conseil sur la demande d'un rajout de rédaction du PV à propos de l'article 22 des statuts de la composante.

Le doyen fait le souhait, lors de la prochaine gouvernance, de la mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement du conseil de faculté (date limite des envois des questions à poser, demande de révision des statuts...).

Il dit ne pas partager son interprétation de l'article et mentionne les nombreuses validations tenues pour les directions de département pendant sa mandature.

Approuvé à **l'unanimité moins 1 abstention** des membres présents et représentés.

2) Avis sur l'affectation d'un local (hébergement de l'ILLETT)

Le doyen informe sur une demande d'hébergement dans l'UFR pour l'ILLETT émanant du central (DGA) pour Mme Jasmine Dijoux directrice-enseignante, et ses 2 gestionnaires.

Il ne reste de disponible que le local (niveau 3) occupé par Laurent Février muté à la Daman. Le déménagement et les aménagements seront pris en charge par le central.

Le doyen et M. Marimoutou confirment le rattachement des recherches menées par l'ILLETT au LCF. Un MCF 07^e/73^e est en cours de recrutement.

M. Romain Guest de l'UNEF exprime la cohérence de l'hébergement de l'ILLETT au sein de l'UFR LSH mettant en avant outre l'étude sur l'illettrisme à La Réunion, la réussite de l'étudiant et l'élévation du niveau de français.

M. Hargasser s'interroge sur les activités concernant les langues de l'ol proposées par l'ILLETT et aussi par la MDL.

Mme Lebon-Eyquem vice-doyenne indique qu'il n'y a pas d'empiètement car c'est sur la partie « recherche » qu'a lieu le travail sur les langues de l'ol et le FLE.

En outre l'ILLETT ne propose pas d'activités d'enseignement/apprentissage sur ces questions linguistiques.

Avis favorable à l'unanimité moins 1 abstention des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h 15.

Secrétaire de séance



Huguette Dorseuil

Le Doyen



Jean-Michel Jauze